

### SOMMAIRE

**EDITO - Les 315 milliards d'euros du Plan Juncker** 2

**ENTRETIEN AVEC CYRIL ROBIN-CHAMPIGNEUL,  
REPRESENTANT DE LA COMMISSION A MARSEILLE** 3

**ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES** 6

**Instrument PME : les leçons des premiers appels** 6

**Le programme de travail 2015 de COSME est disponible** 7

**Les dépenses de R&D en Europe dépassent les 2% du PIB** 7

**APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATIONS** 8

**Lancement des appels à projet pour 2015 de l'instrument PME et du  
Fast Track to Innovation** 8

**NOUVELLES EUROPEENNES DE L'ARII** 9

**L'ARII prépare une mission d'entreprises pour avril 2015** 9

**L'Agence Française des Investissements Internationaux accueillie par  
l'ARII** 9

**AFFAIRES A SUIVRE** 10

Publication réalisée par  
l'équipe EEN de  
l'Agence Régionale pour  
l'Innovation et  
l'Internationalisation  
des Entreprises de PACA

Représentant de l'ARII à  
Bruxelles, Victor Roulet:  
[vroulet@arii-paca.fr](mailto:vroulet@arii-paca.fr)

Région



Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



Le réseau des professionnels  
publics et parapublics de l'accompagnement de  
l'innovation en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

## EDITO – Les 315 milliards d’euros du Plan Juncker

Le nouveau Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a récemment présenté un [plan d'investissement pour l'Europe](#). Ce plan qui œuvrera durant les trois prochaines années, répond à la baisse continue des investissements depuis 2007. De nombreux chiffres ont circulé sur ce plan d'investissement. Au final, il comprendra 21 milliards d'euros d'argent public qui seront mis à disposition. Une garantie de 16 milliards



**Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker**

d'euros proviendra du budget de l'UE et la Banque européenne d'investissement (BEI) engagera 5 milliards d'euros. Un nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) sera créé et géré par la BEI.

L'EFSI a pour but de mobiliser des investissements supplémentaires issus du privé. En effet, les liquidités sont présentes mais elles n'aboutissent pas dans l'économie réelle car il y a un manque de prise de risque. Grâce aux 21 milliards d'euros d'argent public, la Commission espère réunir 315 milliards d'euros afin de relancer la croissance et créer de nouveaux emplois au sein de l'Union européenne. Un effet multiplicateur de 1 à 15 est donc attendu.

L'EFSI a pour but de mobiliser des investissements supplémentaires issus du privé. En effet, les liquidités sont présentes mais elles n'aboutissent pas dans l'économie réelle car il y a un manque de prise de risque. Grâce aux 21 milliards d'euros

L'EFSI soutiendra deux types d'actions : des projets d'investissement à long terme (240 milliards d'euros) et le financement des risques en faveur des PME et des entreprises à moyenne capitalisation (75 milliards d'euros). Les projets porteront sur des infrastructures stratégiques (énergie, numérique, etc.) ; des infrastructures de transport dans les centres industriels, l'éducation, la recherche et l'innovation ; des investissements visant à dynamiser l'emploi, notamment pour les jeunes. Un comité des investissements validera chaque projet en fonction des orientations du Fonds.

Les Etats membres ont déjà fait remonter une liste de projets potentiels à financer. Pour la France, l'accent est mis sur l'innovation et le numérique. La liste envoyée à Bruxelles compte 32 projets pour un total de 48 milliards d'euros. Mais cette liste est-elle définitive ? Qui composera le comité des investissements de la BEI ? Il reste encore de nombreuses questions sur ce plan, qui devrait être lancé en juin 2015.

Victor Roulet  
EEN France Méditerranée

## ENTRETIEN AVEC CYRIL ROBIN-CHAMPIGNEUL, REPRESENTANT DE LA COMMISSION A MARSEILLE

Cyril Robin-Champigneul est le Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille. Alors que Jean-Claude Juncker vient de prendre la tête de la nouvelle Commission européenne, Cyril Robin-Champigneul a bien voulu nous expliquer ses missions, ses liens avec la Région et ses perspectives pour cette nouvelle Commission.

### Pouvez-vous nous rappeler votre parcours ?

Fonctionnaire européen, j'ai travaillé à Bruxelles au sein de la Commission européenne pendant une douzaine d'années, dans les services traitant de la Recherche et de l'Innovation et en tant que membre du cabinet d'un Commissaire. J'ai également été assistant d'un parlementaire européen.

Ces expériences me permettent d'avoir une vision assez complète du paysage des institutions européennes. C'est un avantage lorsque je dois soit expliquer le système institutionnel européen aux acteurs régionaux ou lorsque je dois passer des messages à Bruxelles.

### Quel est le rôle de la Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille ?

La Commission européenne dispose d'un réseau de représentations qui permet d'animer des relais d'informations dans chaque pays de l'UE et de fournir au siège une vision de terrain, sur les aspirations des populations, les besoins des acteurs et plus largement les enjeux nationaux.

Dans chaque pays de l'Union, il y a au moins une représentation dans la capitale. Cependant, dans les grands pays, une représentation régionale qui vise à mieux desservir le territoire est nécessaire. En tant que seconde ville de France, Marseille a été choisie pour être le siège de la seconde représentation de la Commission européenne en France.

### Quelles sont vos actions auprès du secteur privé ?

La Représentation travaille en animation des relais et réseaux de la Commission européenne. Nous gérons dans le pays un réseau d'environ 50 centres d'informations [Europe Direct](#). Ce sont des relais généralistes. Nous avons également des réseaux plus spécialisés comme le [Réseau Entreprise Europe](#) ou les [Points de Contact Nationaux](#), avec

lesquels nous n'avons pas de lien hiérarchique, mais d'animation globale. Nous orientons donc les entreprises vers ces réseaux.

Nous avons aussi des relations plus étroites avec des entreprises connaissant des difficultés ou des besoins particuliers, afin d'examiner le rôle que l'Union européenne peut jouer pour leur venir en aide.

### Travaillez-vous avec les services du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Nous collaborons étroitement avec le Conseil régional. Tout d'abord, nous avons signé ensemble un partenariat stratégique visant à promouvoir la citoyenneté européenne. Le Conseil régional organise un appel à proposition annuel dont le but est de renforcer la citoyenneté européenne. Il y a naturellement une convergence avec nos propres actions.

Au-delà de ce thème, le Conseil régional porte le concept de démocratie participative que nous partageons. Nous essayons de le faire vivre au niveau européen dans les rapports que le citoyen peut avoir avec la Commission européenne.



**Cyril Robin-Champigneul, Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille**

Le dernier grand volet, ce sont les fonds régionaux. Ils vont être gérés à partir de cette année par le Conseil régional en tant qu'autorité de gestion. Nous ne jouons aucun rôle de gestion ni de contrôle. En revanche, nous avons une fonction d'information, nous prenons part à l'animation et à la communication autour de ces fonds afin de faire connaître ce que l'Union européenne accomplit dans la Région.

### Comment voyez-vous la nouvelle Commission européenne ?

Le nouveau Président, Jean-Claude Juncker, a donné des impulsions très claires à cette nouvelle Commission. Jean-Claude Juncker a été élu par le Parlement européen, sur la base de son programme. C'est donc une Commission européenne plus politique et plus légitime du fait de ce processus électif. De plus, chaque Commissaire a été auditionné par le Parlement européen.

Les orientations du nouveau Président de la Commission ont créé beaucoup d'attentes, sur lesquelles nous avons déjà commencé à délivrer, en particulier avec le plan d'investissement de 315 milliards d'euros que nous venons de proposer au Parlement et au Conseil européen. La nouvelle Commission prône également une approche centrée sur les besoins de l'industrie. Elle réaffirme l'ambition de faire remonter la part de l'industrie en

Europe à 20% du PIB d'ici 2020. Nous pouvons parler de véritable politique industrielle européenne.

Jean-Claude Juncker s'est également prononcé en faveur d'un examen particulier des législations concernant les PME, afin de les libérer d'une réglementation trop pesante. Le premier vice-président de la Commission, M. Timmermans, est chargé de veiller à ce que la réglementation européenne exempte les PME de toute charge administrative injustifiée.

### **Vous êtes un ancien de la DG Recherche, comment jugez-vous l'évolution entre H2020 et le 7<sup>ème</sup> PCRD ?**

Horizon 2020 est une très grande opportunité pour l'Union européenne. Près de 80 milliards d'euros sont disponibles pour la recherche et l'innovation. Il s'agit d'une augmentation de 30% par rapport au 7<sup>ème</sup> PCRD alors même que le budget européen global est plutôt en baisse. Les dirigeants européens ont donc montré une volonté forte de transformer la structure industrielle et économique de l'Union.

Ensuite, le fait qu'Horizon 2020 soit centré autour de défis avec une participation beaucoup plus forte des entreprises est bienvenu. Enfin, des simplifications majeures ont été apportées. C'est donc un programme d'une importance considérable et avec des modalités d'accès améliorées.

Néanmoins, j'ai le sentiment que les acteurs français ne tirent pas encore pleinement profit de ce programme. Il ne tient qu'aux acteurs français d'en bénéficier davantage puisque leur taux de succès est excellent : de l'ordre de 25%. Malheureusement, ce sont des opportunités manquées pour la France et pour sa transformation industrielle.

### **Depuis votre prise de fonction, votre opinion sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur a-t-elle évolué ?**

Je suis arrivé avec un a priori positif sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur et j'observe au quotidien que nous avons là un territoire dynamique qui est la terre d'accueil de nombreux leaders mondiaux. L'image que cette région véhicule en France et dans une certaine mesure à l'international, n'est pas à la hauteur sa vitalité véritable. Il faut donc faire connaître tout le potentiel que le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur a à offrir aux acteurs français mais plus largement aux acteurs européens et mondiaux.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/france/marseille/doc/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/france/marseille/doc/index_fr.htm)

## ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES

### Instrument PME : les leçons des premiers appels

Après la phase 1, c'est la phase 2 de l'instrument PME qui a connu sa première date-butoir, le 9 octobre dernier. La Commission a publié des chiffres intéressants sur les propositions recueillies. Ainsi, elle a reçu 580 candidatures. Les PME françaises ont envoyé 60 dossiers. La France se place au quatrième rang européen, après l'Italie (70), l'Espagne (69), le Royaume-Uni (61), mais bien avant l'Allemagne (46). C'est le sujet sur les TIC, « Open Disruptive Innovation » qui a eu le plus de succès. Plus de 190 propositions ont concerné ce domaine, alors qu'à l'opposé, il n'y a eu que 7 candidatures pour le sujet Espace ! Les bénéficiaires potentiels de la phase 2 seront informés en février 2015. Par ailleurs, les prochaines deadlines pour les phases 1 et 2 sont maintenant harmonisée. Il y aura quatre dates butoir en 2015, en mars, juin, septembre et décembre.



Compte tenu des premiers résultats obtenus, la Commission a tiré quelques enseignements sur les PME financées sur la phase 1 de son nouvel outil. Premier constat : il n'existe pas un profil-type de la PME sélectionnée. Il est important de retenir que chaque entreprise innovante a sa chance. Par exemple, près d'un tiers des PME lauréates en phase 1 ont moins de 5 employés. Et plus du quart des PME ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 euros par an. Ce ne sont donc pas que les grosses PME qui ont été financées par la

Commission européenne. Il ne s'agit toutefois que de statistiques pour la phase 1. Les chiffres pour la phase 2 seront bientôt disponibles. Il sera certainement plus difficile pour les petites PME d'être sélectionnées et de se voir confier la gestion de projets innovants avec des budgets et engagements pouvant aller jusqu'à 3 millions d'euros.

L'équipe EEN de l'Agence pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises de la Région PACA demeure à votre service pour conseiller les PME intéressées par ce dispositif ([een@arii-paca.fr](mailto:een@arii-paca.fr)).

Le site d'EASME sur l'instrument PME, c'est [ici](#).

## Le programme de travail 2015 de COSME est disponible

Le programme européen pour la compétitivité des PME - COSME - est mis en œuvre via des programmes de travail annuels. Pour 2015, le budget de ce programme s'élève à 264 millions d'euros qui serviront à financer 27 actions regroupées dans 4 objectifs principaux.

L'objectif « Amélioration de l'accès aux financements des PME » ne compte que 3 actions mais dispose d'un budget de 162,9 millions d'euros, soit 61,5% de COSME. Ces actions sont mises en place par la Banque européenne d'investissement qui sélectionne des intermédiaires financiers afin que ceux-ci financent plus aisément les prêts et garanties aux PME.

Ensuite, l'objectif « Amélioration de l'accès aux marchés » contient 6 actions pour un budget total de 57 millions d'euros, soit 22% du budget de COSME. Le Réseau Entreprise Europe est financé par une de ces actions. Les autres actions visent à faciliter l'accès aux marchés européens et internationaux en améliorant les services internet, en échangeant des bonnes pratiques et en renforçant la coopération avec d'autres acteurs mondiaux.



L'objectif « Amélioration des conditions générales pour la compétitivité et la durabilité des entreprises de l'Union » financera 14 actions à hauteur de 34 millions d'euros, soit 13% de COSME. Cet objectif contient deux mesures particulièrement intéressantes pour les clusters. D'autres actions concernent le tourisme, l'échange de bonnes pratiques ou encore les technologies clés génériques.

Finalement, l'objectif « Promotion de l'entrepreneuriat et de la culture entrepreneuriale » comprend 4 actions et 9 millions d'euros, soit 3,5% du programme COSME. Erasmus pour les jeunes entrepreneurs et l'eurobaromètre sur l'entrepreneuriat sont par exemple financés par cet objectif.

Le programme de travail est disponible [ici](#).

## Les dépenses de R&D en Europe dépassent les 2% du PIB pour 2013

Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, a publié des chiffres concernant l'évolution des dépenses de R&D de 2004 à 2013. En 2013, l'Union à 28 a ainsi dépensé près de 275 milliards d'euros en R&D, soit 2,02% du PIB européen, alors que ces 28 Etats ne dépensaient que 194 milliards d'euros en 2004, soit 1,76 % du PIB de l'époque.

De grandes disparités sont présentes au sein des Etats membres. Plus de 3% des PIB finlandais, suédois et danois sont consacrés à la recherche et développement. L'Allemagne arrive aussi dans le peloton de tête avec 2,94% de son PIB pour la R&D. A contrario, dans dix pays de l'Union (Roumanie, Chypre, Lettonie, etc.), les dépenses en R&D représentent moins de 1% du PIB !

En 2013, la France se trouve au-dessus de la moyenne européenne car elle a financé sa R&D à hauteur de 47 milliards d'euros, soit 2,23% du PIB. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2004 où ce chiffre atteignait 2,09%.

Ainsi, pour l'année 2013, l'Union est devant la Chine ou la Russie qui dépensent respectivement 1,98% et 1,11% de leurs PIB pour la R&D. Mais face à d'autres compétiteurs internationaux, l'Union demeure toutefois à la traîne. Ainsi la Corée du Sud consacre 4,04% de son PIB à la R&D, le Japon, 3,38% et les Etats-Unis, 2,81%. Il reste donc des efforts à produire pour que l'Europe atteigne le niveau de certains Etats très performants.



## APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATIONS

### Lancement des appels à projet pour 2015 de l'instrument PME et du Fast Track to Innovation

Comme indiqué dans l'article analysant les premiers résultats de l'instrument PME, les deadlines pour les phases 1 et 2 de cet instrument sont maintenant alignées. Ainsi les quatre deadlines pour l'année 2015 sont le 18 mars, le 17 juin, le 17 septembre et le 16 décembre. Plus d'informations, [ici](#).

Concernant le Fast Track to Innovation, il y aura trois deadlines pour l'année prochaine : le 29 avril, le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> décembre. Pour plus d'informations, il faudra se rendre à la journée d'information du 9 janvier 2015, à Bruxelles. Plus d'informations, [ici](#).

## NOUVELLES EUROPEENNES DE L'ARII

### L'ARII prépare une mission d'entreprises pour avril 2015

Dans quelques mois, des entreprises et clusters européens vont être accueillis par l'ARII membre du Réseau Entreprise Europe afin de découvrir le potentiel de notre région dans le domaine de l'efficacité énergétique dans le bâtiment. Ces participants en provenance d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie ou encore de Turquie bénéficieront d'un programme articulé entre visites de site (Cité des Energies, Nice Grid) et rencontres bilatérales afin de leur permettre de nouer de nouvelles relations partenariales avec nos acteurs régionaux. Couvrant 3 grands champs thématiques qui sont l'enveloppe du bâtiment, l'intégration des ENR dans le bâtiment et la gestion du bâtiment connecté.

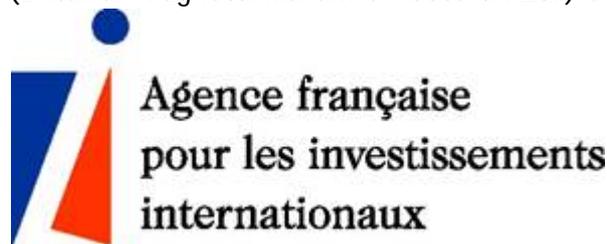
Cette mission pilotée par l'ARII associera les partenaires publics et privés de la région PACA souhaitant y prendre part et s'appuiera sur les relais EEN participant au groupe sectoriel Energie Intelligente.

Contact : [MHroubaud@arii-paca.fr](mailto:MHroubaud@arii-paca.fr)

### L'Agence Française des Investissements Internationaux accueillie par l'ARII

Les 18 et 19 Décembre, des chargés d'affaires de l'Agence Française des Investissements Internationaux vont être accueillis par l'ARII afin d'approfondir leurs connaissances sur l'économie de la Région PACA.

Ces participants en provenance de Singapour, d'Allemagne, d'Espagne, de Russie ou encore de d'Inde bénéficieront d'un programme articulé entre visites de site (Cité des Energies, ITER, Pole de l'Arbois), rencontre avec un Grand compte étranger nouvellement implanté (L'italien Magnetti Marelli en Côte d'Azur) et visite de deux Opérations d'Intérêts National (Euroméditerranée & Eco Vallée Plaine du Var).



Ces chargés d'affaires Invest In France sont nos ambassadeurs à l'International et sont en charge de détecter des projets d'investissements pour la France. Cette visite leur permettra de mieux s'approprier l'offre Provence Alpes Côte d'Azur.

## AFFAIRES A SUIVRE

### Journée d'information sur le Fast Track to Innovation à Bruxelles, le 9 janvier 2015

L'EASME - l'Agence exécutive pour les PME - organise une journée d'information sur le nouvel instrument d'Horizon 2020 : le Fast Track to Innovation. Il s'agira du premier événement grand public qui sera consacré à cet outil visant à renforcer la participation des industriels au sein du programme européen de recherche et d'innovation. Cet événement sera également disponible en streaming. Plus d'informations, [ici](#).

### Journée d'information sur le Big Data à Bruxelles, le 16 janvier 2015

La DG Connect organise une journée entière d'information et de réseautage sur un thème majeur d'Horizon 2020 : le Big Data. Pour les participants intéressés, il sera possible de présenter son projet. Plus d'informations, [ici](#).

### Journée d'information sur les transports dans Horizon 2020, à Bruxelles, le 2 février 2015

Les transports représentent une part significative d'Horizon 2020 grâce au défi sociétal 4 qui leur est consacré. La Commission organise donc une journée d'information spéciale sur cette thématique. Des moments d'échanges avec des partenaires potentiels et des membres de la Commission seront prévus. Plus d'informations, [ici](#).

### Journée d'information sur les Smart Cities & Communities à Bruxelles, le 12 février 2015

Afin de préparer au mieux les appels à projet 2015 d'Horizon 2020 sur les Smart Cities & Communities, la Commission organise le 12 février 2015 une journée d'information. La matinée sera consacrée à la présentation des différents calls, alors qu'une session de réseautage aura lieu dans l'après-midi. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 10 janvier 2015. Plus d'informations, [ici](#).